

	Pages.		Pages.
il en nomme les sujets avec grand choix, et les instruit de leurs devoirs.	421	Septième proposition. Il y a d'autres justes motifs de faire la guerre, les actes d'hostilité injustes, le refus du passage demandé à des conditions équitables, le droit des gens violé en la personne des ambassadeurs.	428
ARTICLE IV. Des vertus qui doivent accompagner la justice.		ARTICLE II. Des injustes motifs de la guerre.	
Première proposition. Il y en a trois principales, marquées par le docte et pieux Gerson, dans un sermon prononcé devant le roi : la constance, la prudence et la clémence.	<i>ibid.</i>	Première proposition. Premier motif : les conquêtes ambitieuses.	429
Deuxième proposition. La constance et la fermeté sont nécessaires à la justice, contre l'iniquité qui domine dans le monde.	<i>ibid.</i>	Deuxième proposition. Ceux qui aiment la guerre, et la font pour contenter leur ambition, sont déclarés ennemis de Dieu.	<i>ibid.</i>
Troisième proposition. Si la justice n'est ferme, elle est emportée par ce déluge d'injustices.	422	Troisième proposition. Caractère des conquérants ambitieux, tracé par le Saint-Esprit.	430
Quatrième proposition. De la prudence, seconde vertu, compagne de la justice. La prudence peut être excitée par les dehors sur la vérité des faits ; mais elle veut s'en instruire par elle-même.	<i>ibid.</i>	Quatrième proposition. Lorsque Dieu semble accorder tout à de tels conquérants, il leur prépare un châtement rigoureux.	<i>ibid.</i>
Cinquième proposition. De la clémence, troisième vertu : et premièrement qu'elle est la joie du genre humain.	423	Cinquième proposition. Second injuste motif de la guerre : le pillage.	431
Sixième proposition. La clémence est la gloire d'un règne.	<i>ibid.</i>	Sixième proposition. Troisième injuste motif : la jalousie.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. C'est un grand bonheur de sauver un homme.	424	Septième proposition. Quatrième injuste motif : la gloire des armes et la douceur de la victoire. Premier exemple.	<i>ibid.</i>
Huitième proposition. C'est un motif de clémence que de se souvenir qu'on est mortel.	<i>ibid.</i>	Huitième proposition. Second exemple du même motif, qui fait voir combien la tentation en est dangereuse.	432
Neuvième proposition. Le jour d'une victoire, qui nous rend maîtres de nos ennemis, est un jour propre à la clémence.	<i>ibid.</i>	Neuvième proposition. On combat toujours avec une sorte de désavantage quand on fait la guerre sans sujet.	<i>ibid.</i>
Dixième proposition. Dans les actions de clémence, il est souvent convenable de laisser quelque reste de punition, pour la révérence des lois, et pour l'exemple.	<i>ibid.</i>	Dixième proposition. On a sujet d'espérer qu'on met Dieu de son côté, quand on y met la justice.	<i>ibid.</i>
Onzième proposition. Il y a une fausse indulgence.	<i>ibid.</i>	Onzième proposition. Les plus forts sont assez souvent les plus circonspects à prendre les armes.	<i>ibid.</i>
Douzième proposition. Lorsque les crimes se multiplient, la justice doit devenir plus sévère.	425	Douzième proposition. Sanglante dérision des conquérants par le prophète Isaïe.	433
ARTICLE V. Des obstacles à la justice.		Treizième proposition. Deux paroles du Fils de Dieu qui anéantissent la fausse gloire, et éteignent l'amour des conquêtes.	<i>ibid.</i>
Première proposition. Premier obstacle : la corruption et les présents.	<i>ibid.</i>	ARTICLE III. Des guerres entre les citoyens, avec leurs motifs : et des règles qu'on y doit suivre.	
Deuxième proposition. La prévention : second obstacle.	<i>ibid.</i>	Première proposition. Premier exemple. On résout la guerre entre les tribus par un faux soupçon : et en s'expliquant on fait la paix.	<i>ibid.</i>
Troisième proposition. Autres obstacles : la paresse et la précipitation.	426	Deuxième proposition. Second exemple. Le peuple arme pour la juste punition d'un crime, faute d'en livrer les auteurs.	434
Quatrième proposition. La piété et la rigueur.	<i>ibid.</i>	Troisième proposition. Troisième exemple. On procédait par les armes à la punition de ceux qui ne venaient pas à l'armée, étant mandés par ordre public.	<i>ibid.</i>
Cinquième proposition. La colère.	<i>ibid.</i>	Quatrième proposition. Quatrième exemple. La guerre entre David et Isboseth, fils de Saül.	<i>ibid.</i>
Sixième proposition. Les cabales et la chicane.	<i>ibid.</i>	Cinquième proposition. Cinquième et sixième exemples. La guerre civile d'Absalon et de Séba, avec l'histoire d'Adonias.	436
Septième proposition. Les guerres et la négligence.	<i>ibid.</i>	Sixième proposition. Dernier exemple des guerres civiles : celle qui commença sous Roboam par la division des dix tribus.	438
Huitième proposition. Il faut régler les procédures de la justice.	427	ARTICLE IV. Encore que Dieu fit la guerre pour son peuple, d'une façon extraordinaire et miraculeuse, il voulut qu'il s'aguerrît, en lui donnant des rois belliqueux et de grands capitaines.	
LIVRE NEUVIÈME.		Première proposition. Dieu faisait la guerre pour son peuple du plus haut des cieux, d'une façon extraordinaire et miraculeuse.	439
DÈS SECOURS DE LA ROYAULTÉ.		Deuxième proposition. Cette manière extraordinaire	
<i>Les armes ; les richesses, ou les finances ; les conseils.</i>			
ARTICLE PREMIER. De la guerre, et de ses justes motifs, généraux et particuliers.			
Première proposition. Dieu forme les princes guerriers.	<i>ibid.</i>		
Deuxième proposition. Dieu fait un commandement exprès aux Israélites de faire la guerre.	<i>ibid.</i>		
Troisième proposition. Dieu avait promis ces pays à Abraham et à sa postérité.	<i>ibid.</i>		
Quatrième proposition. Dieu voulait châtier ces peuples, et punir leurs impiétés.	<i>ibid.</i>		
Cinquième proposition. Dieu avait supporté ces peuples avec une longue patience.	<i>ibid.</i>		
Sixième proposition. Dieu ne veut pas que l'on dépossède les anciens habitants des terres, ni que l'on compte pour rien les liaisons du sang.	428		

	Pages.		Pages.
de faire la guerre n'était pas perpétuelle ; le peuple ordinairement combattait à main armée, et Dieu n'en donnait pas moins la victoire.	440	il faut toujours avoir en vue l'incertitude des événements.	449
Troisième proposition. Dieu voulait aguerrir son peuple : et comment.	<i>ibid.</i>	Huitième proposition. Le luxe, le faste, la débauche aveuglent les hommes dans la guerre et les font périr.	450
Quatrième proposition. Dieu a donné à son peuple de grands capitaines et des princes belliqueux.	<i>ibid.</i>	Neuvième proposition. Il faut avant toutes choses connaître et mesurer ses forces.	451
Cinquième proposition. Les femmes mêmes, dans le peuple saint, ont excellé en courage et ont fait des actes étonnants.	441	Dixième proposition. Il y a des moyens de s'assurer des peuples vaincus, après la guerre achevée avec avantage.	<i>ibid.</i>
Sixième proposition. Avec les conditions requises, la guerre n'est pas seulement légitime, mais encore pieuse et sainte.	<i>ibid.</i>	Onzième proposition. Il faut observer les commencements et les fins des règnes, par rapport aux révoltes.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. Dieu, néanmoins, après tout, n'aime pas la guerre, et préfère les pacifiques aux guerriers.	442	Douzième proposition. Les rois sont toujours armés.	452
ARTICLE V. Vertus, insinuations, ordres et exercices militaires.		LIVRE DIXIÈME ET DERNIER.	
Première proposition. La gloire préférée à la vie.	<i>ibid.</i>	SUITE DES SECOURS DE LA ROYAULTÉ.	
Deuxième proposition. La nécessité donne du courage.	443	<i>Les richesses, ou les finances ; les conseils ; les inconvénients et tentations qui accompagnent la royauté, et les remèdes qu'on y doit apporter.</i>	
Troisième proposition. On court à la mort certaine.	<i>ibid.</i>	ARTICLE PREMIER. Des richesses ou des finances : du commerce et des impôts.	
Quatrième proposition. Modération dans la victoire.	<i>ibid.</i>	Première proposition. Il y a des dépenses de nécessité ; il y en a de splendeur et de dignité.	<i>ibid.</i>
Cinquième proposition. Faire la guerre équitablement.	444	Deuxième proposition. Un État florissant est riche en or et en argent, et c'est un des fruits d'une longue paix.	453
Sixième proposition. Ne se point rendre odieux dans une terre étrangère.	<i>ibid.</i>	Troisième proposition. La première source de tant de richesses est le commerce et la navigation.	<i>ibid.</i>
Septième proposition. Cri militaire avant le combat, pour connaître la disposition du soldat.	<i>ibid.</i>	Quatrième proposition. Seconde source des richesses : le domaine du prince.	454
Huitième proposition. Choix du soldat.	445	Cinquième proposition. Troisième source des richesses : les tributs imposés aux rois et aux nations vaincues, qu'on appelait des présents.	<i>ibid.</i>
Neuvième proposition. Qualité d'un homme de commandement.	<i>ibid.</i>	Sixième proposition. Quatrième source des richesses : les impôts que payait le peuple.	455
Dixième proposition. Intrépidité.	<i>ibid.</i>	Septième proposition. Le prince doit modérer les impôts et ne point accabler le peuple.	<i>ibid.</i>
Onzième proposition. Ordre d'un général.	<i>ibid.</i>	Huitième proposition. Conduite de Joseph dans le temps de cette horrible famine, dont toute l'Égypte et le voisinage furent affligés.	456
Douzième proposition. Les tribus se plaignaient lorsqu'on ne les mandait pas d'abord pour combattre l'ennemi.	<i>ibid.</i>	Neuvième proposition. Remarques sur les paroles de Jésus-Christ et de ses apôtres, touchant les tributs.	<i>ibid.</i>
Treizième proposition. Un général apaise de braves gens en les louant.	<i>ibid.</i>	Dixième proposition. Réflexions sur la doctrine précédente, et définition des véritables richesses.	<i>ibid.</i>
Quatorzième proposition. Mourir ou vaincre.	<i>ibid.</i>	Onzième proposition. Les vraies richesses d'un royaume sont les hommes.	457
Quinzième proposition. Accoutumer le soldat à mépriser l'ennemi.	446	Douzième proposition. Moyens certains d'augmenter le peuple.	<i>ibid.</i>
Seizième proposition. La diligence et la précaution dans les expéditions et dans toutes les affaires de la guerre.	<i>ibid.</i>	ARTICLE II. Les conseils.	<i>ibid.</i>
Dix-septième proposition. Alliance à propos.	<i>ibid.</i>	Première proposition. Quels ministres, ou officiers, sont remarqués auprès des anciens rois.	458
Dix-huitième proposition. La réputation d'être homme de guerre tient l'ennemi dans la crainte.	<i>ibid.</i>	Deuxième proposition. Les conseils des rois de Perse par qui dirigés.	459
Dix-neuvième proposition. Honneurs militaires.	447	Troisième proposition. Réflexions sur l'utilité des registres publics, joints aux conseils vivants.	<i>ibid.</i>
Vingtième proposition. Exercices militaires et distinctions marquées parmi les gens de guerre.	<i>ibid.</i>	Quatrième proposition. Le prince se doit faire soulagier.	<i>ibid.</i>
ARTICLE VI. Sur la paix et la guerre : diverses observations sur l'une et sur l'autre.		Cinquième proposition. Les plus sages sont les plus dociles à croire conseil.	460
Première proposition. Le prince doit affectionner les braves gens.	<i>ibid.</i>	Sixième proposition. Le conseil doit être choisi avec discrétion.	<i>ibid.</i>
Deuxième proposition. Il n'y a rien de plus beau, dans la guerre, que l'intelligence entre les chefs, et la conspiration de tout l'État.	448	Septième proposition. Le conseiller du prince doit avoir passé par beaucoup d'épreuves.	<i>ibid.</i>
Troisième proposition. Ne point combattre contre les ordres.	<i>ibid.</i>		
Quatrième proposition. Il est bon d'accoutumer l'armée à un même général.	449		
Cinquième proposition. La paix affermit les conquêtes.	<i>ibid.</i>		
Sixième proposition. La paix est donnée pour fortifier le dedans.	<i>ibid.</i>		
Septième proposition. Au milieu des soins vigilants,			

	Pages.		Pages.
Huitième proposition. Quelque soin que le prince ait pris de choisir et d'éprouver son conseil, il ne s'y doit point livrer.	461	gouverner sa famille, et à la tenir unie pour le bien de l'État.	473
Neuvième proposition. Les conseils des jeunes gens, qui ne sont pas nourris aux affaires, ont une suite funeste, surtout dans un nouveau règne.	<i>ibid.</i>	Deuxième proposition. Quel soin le prince doit avoir de sa santé.	474
Dixième proposition. Il faut ménager les hommes d'importance, et ne les pas mécontenter.	462	ARTICLE VI ET DERNIER. Les inconvénients et tentations qui accompagnent la royauté; et les remèdes qu'on y doit apporter.	
Onzième proposition. Le fort du conseil est de s'attacher à déconcerter l'ennemi, et à détruire ce qu'il a de plus ferme.	<i>ibid.</i>	Première proposition. On découvre les inconvénients de la puissance souveraine; et la cause des tentations attachées au x grandes fortunes.	475
Douzième proposition. Il faut savoir pénétrer et dissiper les cabales, sans leur donner le temps de se reconnaître.	<i>ibid.</i>	Deuxième proposition. Quels remèdes on peut apporter aux inconvénients proposés.	476
Treizième proposition. Les conseils relèvent le courage du prince.	463	Troisième proposition. Tout empire doit être regardé sous un autre empire supérieur et inévitable, qui est l'empire de Dieu.	<i>ibid.</i>
Quatorzième proposition. Les bons succès sont souvent dus à un sage conseiller.	<i>ibid.</i>	Quatrième proposition. Les princes ne doivent jamais perdre de vue la mort; où l'on voit l'impreinte de l'empire inévitable de Dieu.	477
Quinzième proposition. La bonté est naturelle aux rois; et ils n'ont rien tant à craindre que les mauvais conseils.	<i>ibid.</i>	Cinquième proposition. Dieu fait des exemples sur la terre: il punit par miséricorde.	<i>ibid.</i>
Seizième proposition. La sage politique, même des Gentils et des Romains, est louée par le Saint-Esprit.	<i>ibid.</i>	Sixième proposition. Exemples des châtimens rigoureux. Saül: premier exemple.	<i>ibid.</i>
Dix-septième proposition. La grande sagesse consiste à employer chacun selon ses talents.	<i>ibid.</i>	Septième proposition. Second exemple: Baltazar, roi de Babylone.	478
Dix-huitième proposition. Il faut prendre garde aux qualités personnelles et aux intérêts cachés de ceux dont on prend conseil.	464	Huitième proposition. Troisième exemple: Antiochus, surnommé l'illustre, roi de Syrie.	<i>ibid.</i>
Dix-neuvième proposition. La première qualité d'un sage conseiller, c'est qu'il soit homme de bien.	<i>ibid.</i>	Neuvième proposition. Le prince doit respecter le genre humain, et révéler le jugement de la postérité.	479
ARTICLE III. On propose au prince divers caractères des ministres ou conseillers: bons, mêlés de bien et de mal, et méchants.		Dixième proposition. Le prince doit respecter les remords futurs de sa conscience.	<i>ibid.</i>
Première proposition. On commence par le caractère de Samuel.	<i>ibid.</i>	Onzième proposition. Réflexion que doit faire un prince pieux, sur les exemples que Dieu fait des plus grands rois.	<i>ibid.</i>
Deuxième proposition. Le caractère de Néhémias, modèle des bons gouverneurs.	465	Douzième proposition. Réflexion particulière à l'état du christianisme.	480
Troisième proposition. Le caractère de Joab, mêlé de grandes vertus et de grands vices sous David.	466	Treizième proposition. On expose le soin d'un roi pieux à supprimer tous les sentiments qu'inspire la grandeur.	<i>ibid.</i>
Quatrième proposition. Holoferne, sous Nabuchodonosor, roi de Ninive et d'Assyrie.	468	Quatorzième proposition. Tous les jours, et dès le matin, le prince doit se rendre devant Dieu, attentif à tous ses devoirs.	481
Cinquième proposition. Aman, sous Assuérus, roi de Perse.	<i>ibid.</i>	Quinzième et dernière proposition. Modèle de la vie d'un prince dans son particulier; et les résolutions qu'il y doit prendre.	<i>ibid.</i>
ARTICLE IV. Pour aider le prince à bien connaître les hommes, on lui en montre en général quelques caractères, tracés par le Saint-Esprit dans les livres de la Sagesse.		CONCLUSION. En quoi consiste le vrai bonheur des rois.	<i>ibid.</i>
Première proposition. Qui sont ceux qu'il faut éloigner des emplois publics, et des cours mêmes, s'il est possible.	469		
Deuxième proposition. On propose trois conseils du sage, contre trois mauvais caractères.	471	DÉFENSE	
Troisième proposition. Le caractère de faux ami.	<i>ibid.</i>	DE LA TRADITION ET DES SAINTS PÈRES.	
Quatrième proposition. Le vrai usage des amis et des conseils.	<i>ibid.</i>	PRÉFACE, où est exposé le dessein et la division de cet ouvrage.	483
Cinquième proposition. L'amitié doit supposer la crainte de Dieu.	472	PREMIÈRE PARTIE.	
Sixième proposition. Le caractère d'un homme d'état.	<i>ibid.</i>	<i>Où l'on découvre les erreurs expresses sur la Tradition et sur l'Église, le mépris des Pères, avec l'affaiblissement de la foi de la Trinité et de l'Incarnation, et la pente vers les ennemis de ces mystères.</i>	
Septième proposition. La piété donne quelquefois du crédit, même auprès des méchants rois.	<i>ibid.</i>	LIVRE PREMIER.	
Huitième proposition. La faveur ne voit guère deux générations.	<i>ibid.</i>	Erreurs sur la tradition et l'infaillibilité de l'Église.	
Neuvième proposition. On voit auprès des anciens rois un conseil de religion.	<i>ibid.</i>	CHAPITRE PREMIER. La tradition attaquée ouvertement en la personne de saint Augustin.	484
ARTICLE V. De la conduite du prince dans sa famille; et du soin qu'il doit avoir de sa santé.			
Première proposition. La sagesse du prince paraît à			

	Pages.		Pages.
CHAP. II. Que M. Simon se condamne lui-même, en avouant que saint Augustin, qu'il accuse d'être novateur, a été suivi de tout l'Occident.	485	l'est en effet; mais en son rang et à sa manière.	496
CHAP. III. Histoire de l'approbation de la doctrine de saint Augustin, de siècle en siècle, de l'aveu de M. Simon. En passant, pourquoi cet auteur ne parle point de saint Grégoire.	<i>ibid.</i>	CHAP. XVIII. La nécessité de l'eucharistie est expliquée selon les principes de saint Augustin par la nécessité du baptême.	<i>ibid.</i>
CHAP. IV. Autorité de l'Église d'Occident. S'il est permis à M. Simon d'en appeler à l'Église orientale. Julien le pélagien convaincu par saint Augustin dans un semblable procédé.	486	CHAP. XIX. Raison pour laquelle saint Augustin et les anciens n'ont pas été obligés de distinguer toujours si précisément la nécessité de l'eucharistie d'avec celle du baptême.	49*
CHAP. V. Idée de M. Simon sur saint Augustin, à qui il fait le procès comme à un novateur dans la foi, par les règles de Vincent de Lérins: tout l'Occident est intéressé dans cette censure.	487	CHAP. XX. Que M. Simon n'a pas dû dire que les preuves de saint Augustin et de l'ancienne Église contre les pélagiens ne sont pas concluantes.	<i>ibid.</i>
CHAP. VI. Que cette accusation de M. Simon contre saint Augustin retombe sur le saint-siège, sur tout l'Occident, sur toute l'Église, et détruit l'uniformité de ses sentiments et de sa tradition sur la foi: que ce critique renouvelle les questions précisément décidées par les Pères, avec le consentement de toute l'Église catholique: témoignage du cardinal Bellarmin.	488	CHAP. XXI. Autre exemple, où M. Simon méprise la tradition, en excusant ceux qui, contre tous les saints Pères, n'entendent pas de l'eucharistie le chapitre vi de saint Jean.	498
CHAP. VII. Vaine réponse de M. Simon, que saint Augustin n'est pas la règle de notre foi: malgré cette cavillation, ce critique ne laisse pas d'être convaincu d'avoir condamné les papes, et toute l'Église qui les a suivis.	489	CHAP. XXII. Si c'est assez, pour excuser un sentiment, de dire qu'il n'est pas hérétique.	<i>ibid.</i>
CHAP. VIII. Autre cavillation de M. Simon dans la déclaration qu'il a faite de ne vouloir pas condamner saint Augustin: que sa doctrine en ce point établit la tolérance et l'indifférence des religions.	490	LIVRE SECOND.	
CHAP. IX. La tradition combattue par M. Simon sous prétexte de la défendre.	<i>ibid.</i>	Suite d'erreurs sur la tradition. L'infaillibilité de l'Église ouvertement attaquée. Erreurs sur les Écritures et sur les preuves de la Trinité.	
CHAP. X. Manière méprisante dont les nouveaux critiques traitent les Pères, et méprisent la tradition: premier exemple de leur procédé, dans la question de la nécessité de l'eucharistie: M. Simon avec les hérétiques accuse l'Église ancienne d'erreur, et soutient un des arguments par lesquels ils ont attaqué la tradition.	<i>ibid.</i>	CHAPITRE PREMIER. Que l'esprit de M. Simon est de ne louer la tradition que pour affaiblir l'Écriture. Quel soin il prend de montrer que la Trinité n'y est pas établie.	499
CHAP. XI. Artifice de M. Simon pour ruiner une des preuves fondamentales de l'Église sur le péché originel, tirée du baptême des enfants.	491	CHAP. II. Qu'en affaiblissant les preuves de l'Écriture sur la Trinité, M. Simon affaiblit également celles de la tradition.	500
CHAP. XII. Passages des papes et des Pères, qui établissent la nécessité de l'eucharistie en termes aussi forts que saint Augustin; erreur inexcusable de M. Simon, qui accuse ce saint de s'être trompé dans un article, qui de son aveu lui était commun avec toute l'Église de son temps.	493	CHAP. III. Soins extrêmes de l'auteur pour montrer que les catholiques ne peuvent convaincre les ariens par l'Écriture.	<i>ibid.</i>
CHAP. XIII. M. Simon, en soutenant que l'Église ancienne a cru la nécessité absolue de l'eucharistie, favorise des hérétiques manifestes, condamnés par deux conciles œcuméniques, premièrement par celui de Bâle, et ensuite par celui de Trente.	<i>ibid.</i>	CHAP. IV. Que les moyens de M. Simon contre l'Écriture portent également contre la tradition, et qu'il détruit l'autorité des Pères par les contradictions qu'il leur attribue. Passage de saint Athanase.	501
CHAP. XIV. Mauvaise foi de M. Simon, qui, en accusant saint Augustin et toute l'antiquité d'avoir erré sur la nécessité de l'eucharistie, dissimule le sentiment de saint Fulgence, auteur du même siècle que saint Augustin, et qui faisait profession d'être son disciple, même dans cette question, et où il fonde sa résolution sur la doctrine de ce Père.	494	CHAP. V. Moyens obliques de l'auteur pour détruire la tradition et affaiblir la foi de la Trinité.	<i>ibid.</i>
CHAP. XV. Toute la théologie de saint Augustin tend à établir la solution de saint Fulgence, qui est celle de toute l'Église.	495	CHAP. VI. Vraie idée de la tradition, et que faute de l'avoir suivie l'auteur induit son lecteur à l'indifférence des religions.	502
CHAP. XVI. Vaine réponse des nouveaux critiques.	496	CHAP. VII. Que M. Simon s'est efforcé de détruire l'autorité de la tradition, comme celle de l'Écriture, dans la dispute de saint Augustin contre Pélagie: idée de cet auteur sur la critique, et que la sienne n'est selon lui-même que chicane: fausse doctrine qu'il attribue à saint Augustin sur la tradition, et contraire à celle du concile de Trente.	<i>ibid.</i>
CHAP. XVII. Pourquoi saint Augustin et les anciens ont dit que l'eucharistie était nécessaire, et qu'elle		CHAP. VIII. Que l'auteur attaque également saint Augustin et la tradition, en disant que ce Père ne l'allègue que quelquefois, et par accident, comme un accessoire.	503
		CHAP. IX. L'auteur affaiblit encore la tradition par saint Hilaire, et dit indifféremment le bien et le mal.	<i>ibid.</i>
		CHAP. X. Si M. Simon a dû dire que saint Hilaire ne s'appuyait point sur la tradition.	504
		CHAP. XI. Que les Pères ont également soutenu les preuves de l'Écriture et de la tradition: Que M. Simon fait le contraire, et affaiblit les unes par les autres: Méthode de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse et saint Grégoire de Nazianze, dans la dispute contre Aécé et contre Eunome, son disciple.	<i>ibid.</i>
		CHAP. XII. Combien de mépris affecte l'auteur pour les écrits et les preuves de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, principalement pour ceux où ils défendent la Trinité contre Eunome.	505
		CHAP. XIII. Suite du mépris de l'auteur pour les	

	Pages.		Pages.
écrits et les preuves de saint Basile, et en particulier pour ses livres contre Eunome.	506	CHAP. XI. Faiblesse affectée de M. Simon contre le blasphème du socinien Eniedin : la tradition toujours alléguée pour affaiblir l'Écriture.	522
CHAP. XIV. Mépris de M. Simon pour saint Grégoire de Nysse, et pour les écrits où il établit la foi de la Trinité.	507	CHAP. XII. Affectation de rapporter le ridicule que Volzogue, socinien, donne à l'enfer.	523
CHAP. XV. Mépris de l'auteur pour les discours et les preuves de saint Grégoire de Nazianze sur la Trinité.	<i>ibid.</i>	CHAP. XIII. La méthode de notre auteur à rapporter les blasphèmes des hérétiques est contraire à l'Écriture et à la pratique des saints.	<i>ibid.</i>
CHAP. XVI. Que l'auteur, en cela semblable aux sociniens, affecte de faire les Pères plus forts en raisonnements et en éloquence, que dans la science des Écritures.	508	CHAP. XIV. Tout l'air du livre de M. Simon inspire le libertinage et le mépris de la théologie, qu'il affecte partout d'opposer à la simplicité de l'Écriture.	<i>ibid.</i>
CHAP. XVII. Que la doctrine de M. Simon est contradictoire : qu'en détruisant les preuves de l'Écriture, il détruit en même temps la tradition, et mène à l'indifférence des religions.	<i>ibid.</i>	CHAP. XV. Suite du mépris de M. Simon pour la théologie : celle de saint Augustin et des Pères contre les ariens méprisée : M. Simon, qui prétend mieux expliquer l'Écriture qu'ils n'ont fait, renverse les fondements de la foi, et favorise l'arianisme.	524
CHAP. XVIII. Que l'auteur attaque ouvertement l'autorité de l'Église sous le nom de saint Chrysostôme, et qu'il explique ce Père en protestant déclaré.	509	CHAP. XVI. Que les interprétations à la socinienne sont celles que M. Simon autorise, et que celles qu'il blâme comme théologiques sont celles où l'on trouve la foi de la Trinité.	526
CHAP. XIX. L'auteur fait mépriser à saint Augustin l'autorité des conciles. Fausse tradition d'un passage de ce Père, et dessein manifeste de l'auteur, en détruisant la tradition et l'autorité de l'Église, de conduire insensiblement les esprits à l'indifférence de religion.	511	CHAP. XVII. Mépris de l'auteur pour saint Thomas, pour la théologie scolastique, et sous ce nom pour celle des Pères.	527
CHAP. XX. Que la méthode que M. Simon attribue à saint Athanase et aux Pères qui l'ont suivi dans la dispute contre les ariens, n'a rien de certain, et mène à l'indifférence.	513	CHAP. XVIII. Historiette du docteur d'Espence, relevée malicieusement par l'auteur pour blâmer Rome, et mépriser de nouveau la théologie, comme induisant à l'erreur.	528
CHAP. XXI. Suite de la mauvaise méthode que l'auteur attribue à saint Athanase et aux Pères qui l'ont suivi.	<i>ibid.</i>	CHAP. XIX. L'auteur, en parlant d'Érasme, continue de mépriser la théologie, comme ayant contrainst l'esprit de la religion.	529
CHAP. XXII. Que la méthode M. Simon ne laisse aucun moyen d'établir la sûreté de la foi, et abandonne tout à l'indifférence.	514	CHAP. XX. Audacieuse critique d'Érasme sur saint Augustin, soutenue par M. Simon : suite du mépris de ce critique pour saint Thomas : présomption que lui inspirent, comme à Érasme, les lettres humaines : il ignore profondément ce que c'est que la scolastique, et la blâme sans être capable d'en connaître l'utilité.	530
LIVRE TROISIÈME.			
M. Simon, partisan et admirateur de sociniens, et en même temps ennemi de toute la théologie et des traditions chrétiennes.		CHAP. XXI. Louanges excessives de Grotius, encore qu'il favorise les ariens, les sociniens, et une infinité d'autres erreurs.	531
CHAPITRE PREMIER. Faux raisonnement de l'auteur sur la prédestination de Jésus-Christ : son affectation à faire trouver de l'appui à la doctrine socinienne dans saint Augustin, dans saint Thomas, dans les interprètes latins, et même dans la vulgate.	515	CHAP. XXII. L'auteur entre dans les sentiments impies de Socin, d'Épiscopus et de Grotius, pour anéantir la preuve de la religion par les prophéties.	532
CHAP. II. Nouvelle chicane de M. Simon pour faire trouver dans saint Augustin de l'appui aux sociniens.	516	CHAP. XXIII. On démontre contre Grotius et M. Simon, que Jésus-Christ et les apôtres ont prétendu apporter les prophéties comme des preuves convaincantes auxquelles les Juifs n'avaient rien à répliquer.	533
CHAP. III. Affectation de M. Simon à étaler les blasphèmes des sociniens, et premièrement ceux de Servet.	517	CHAP. XXIV. La même chose se prouve par les Pères : trois sources pour en découvrir la tradition : première source, les apologies de la religion chrétienne.	534
CHAP. IV. Trois mauvais prétextes du critique pour pallier cet excès.	518	CHAP. XXV. Seconde et troisième source de la tradition de la preuve des prophéties dans les professions de foi, et dans la démonstration de l'authenticité des livres de l'ancien Testament.	<i>ibid.</i>
CHAP. V. Le soin de M. Simon à faire connaître et à recommander Bernardini Ochin, Fauste Socin et Crellius.	<i>ibid.</i>	CHAP. XXVI. Les marcionites ont été les premiers auteurs de la doctrine d'Épiscopus et de Grotius, qui réduisent la conviction de la foi en Jésus-Christ aux seuls miracles, à l'exclusion des prophéties : passage notable de Tertullien.	535
CHAP. VI. La réfutation de Socin est faible dans M. Simon : exemple sur ces paroles de Jésus-Christ : <i>Avant qu'Abraham fût fait, je suis.</i> (Joan. VII.)	520	CHAP. XXVII. Si la force de la preuve des prophéties dépendait principalement des explications des rabbins, comme l'insinue M. Simon : passage admirable de saint Justin.	<i>ibid.</i>
CHAP. VII. M. Simon vainement émerveillé des progrès de la secte socinienne.	<i>ibid.</i>	CHAP. XXVIII. Prodigieuse opposition de la doctrine	
CHAP. VIII. Vaine excuse de M. Simon, qui dit qu'il n'écrit que pour les savants : quels sont les savants pour qui il écrit.	521		
CHAP. IX. Recommandation des interprétations du socinien Crellius.	<i>ibid.</i>		
CHAP. X. Le critique se laisse embarrasser des opinions des sociniens, et les justifie par ses réponses.	522		

	Pages.		Pages.
d'Épiscopus, de Grotius et de M. Simon avec celle des chrétiens.	535	vés sur les ruines de saint Ambroise et de saint Jérôme.	548
CHAP. XXIX. Suite de la tradition sur la force des prophéties : conclusion de cette remarque en découvrant sept articles chez M. Simon où l'autorité de la tradition est renversée de fond en comble.	536	CHAP. XV. Mépris du critique pour saint Augustin, et affectation de lui préférer Maldonat dans l'application aux Écritures : amour de saint Augustin pour les saints livres.	549
CHAP. XXX. Conclusion de ce livre par un avis de saint Justin aux rabbins.	537	CHAP. XVI. Quatre fruits de l'amour extrême de saint Augustin pour l'Écriture : manière admirable de ce saint à la manier : juste louange de ce Père, et son amour pour la vérité : combien il est injuste de lui préférer Maldonat.	<i>ibid.</i>
LIVRE QUATRIÈME.			
M. Simon, ennemi et téméraire censeur des saints Pères.			
CHAPITRE PREMIER. M. Simon tâche d'opposer les Pères aux sentiments de l'Église : passage trivial de saint Jérôme, qu'il relève curieusement et de mauvaise foi contre l'épiscopat : autres passages aussi vulgaires du diacre Hilaire et de Pélage.	<i>ibid.</i>	CHAP. XVII. Après avoir loué Maldonat pour déprimer saint Augustin, M. Simon frappe Maldonat lui-même d'un de ses traits les plus malins.	551
CHAP. II. Le critique fait saint Chrysostôme nestorien : passage fameux de ce Père, dans l'homélie III sur l'Épître aux Hébreux, où M. Simon suit une traduction qui a été rétractée comme infidèle par le traducteur de saint Chrysostôme, et condamnée par M. l'archevêque de Paris.	538	CHAP. XVIII. Suite du mépris de l'auteur pour saint Augustin : caractère de ce Père, peu connu des critiques modernes : exhortation à la lecture des Pères.	552
CHAP. III. Raisons générales qui montrent que M. Simon affecte de donner en la personne de saint Chrysostôme un défenseur à Nestorius et à Théodore.	<i>ibid.</i>	SECONDE PARTIE.	
CHAP. IV. Raisons particulières qui démontrent dans M. Simon un dessein formé de charger saint Chrysostôme : quelle erreur c'est à ce critique de ne trouver aucune absurdité de faire parler à ce Père le langage des hérétiques ; passages qui montrent combien il en était éloigné.	539	<i>Erreurs sur la matière du péché originel et de la grâce.</i>	
CHAP. V. Que le critique, en faisant dire à saint Chrysostôme, dans l'homélie III aux Hébreux, qu'il y a deux personnes en Jésus-Christ, lui fait tenir un langage que ce Père n'a jamais tenu en aucun endroit ; mais un langage tout contraire : passage de saint Chrysostôme, homélie VI sur les Philippiens.	540	LIVRE CINQUIÈME.	
CHAP. VI. Qu'au commencement du passage de saint Chrysostôme, homélie III aux Hébreux, les deux personnes s'entendent clairement du Père et du Fils, et non pas du seul Jésus-Christ : infidèle traduction de M. Simon.	541	M. Simon partisan des ennemis de la grâce, et ennemi de saint Augustin : l'autorité de ce Père.	
CHAP. VII. De deux leçons du texte de saint Chrysostôme également bonnes, M. Simon, sans raison, a préféré celle qui lui donnait lieu d'accuser ce saint docteur.	<i>ibid.</i>	CHAPITRE PREMIER. Dessein et division de cette seconde partie.	553
CHAP. VIII. Que si saint Chrysostôme avait parlé au sens que lui attribue M. Simon, ce passage aurait été relevé par les ennemis de ce Père, ou par les partisans de Nestorius, ce qui n'a jamais été.	<i>ibid.</i>	CHAP. II. Hérésie formelle du diacre Hilaire sur les enfants morts sans baptême, expressément approuvée par M. Simon, contre l'expresse décision de deux conciles œcuméniques, celui de Lyon II, et celui de Florence.	<i>ibid.</i>
CHAP. IX. Que Théodore et Nestorius ne parlaient pas eux-mêmes le langage qu'on veut que saint Chrysostôme ait eu commun avec eux.	543	CHAP. III. Autre passage du même Hilaire sur le péché originel, également hérétique : vaine défaite de M. Simon.	554
CHAP. X. Passages de saint Athanase sur la signification du mot de personnes en Jésus-Christ.	<i>ibid.</i>	CHAP. IV. Hérésie formelle du même auteur sur la grâce : qu'il n'en dit pas plus que Pélage sur cette matière, et que M. Simon s'implique dans son erreur, en le louant.	555
CHAP. XI. M. Simon emploie contre les Pères, et même contre les plus grands, les manières les plus dédaigneuses et les plus moqueuses.	544	CHAP. V. M. Simon fait l'injure à saint Chrysostôme de le mettre avec le diacre Hilaire au nombre des précurseurs du pélagianisme : approbation qu'il donne à cette hérésie.	556
CHAP. XII. Pour justifier les saints Pères, on fait voir l'ignorance et le mauvais goût de leur censeur dans sa critique sur Origène et sur saint Athanase.	545	CHAP. VI. Que cet Hilaire, préféré par M. Simon aux plus grands hommes de l'Église, outre ses erreurs manifestes, est d'ailleurs un faible auteur dans ses autres notes sur saint Paul.	<i>ibid.</i>
CHAP. XIII. M. Simon avilit saint Chrysostôme, et le loue en haine de saint Augustin.	547	CHAP. VII. Que notre critique affecte de donner à la doctrine de Pélage un air d'antiquité : qu'il fait dire à saint Augustin que Dieu est cause du péché : qu'il lui préfère Pélage, et que partout il excuse cet hérésiarque.	557
CHAP. XIV. Hilaire le diacre, et Pélage l'hérésiarque préférés à tous les anciens commentateurs, et cle-		CHAP. VIII. Que s'opposer à saint Augustin sur la matière de la grâce, comme fait M. Simon, c'est s'opposer à l'Église, et que le père Garnier démontre bien cette vérité.	558
		CHAP. IX. Que dès le commencement de l'hérésie de Pélage toute l'Église tourna les yeux vers saint Augustin, qui fut chargé de dénoncer aux nouveaux hérétiques dans un sermon à Carthage leur future condamnation, et que loin de rien innover, comme l'en accuse l'auteur, la foi ancienne fut le fondement qu'il posa d'abord.	<i>ibid.</i>
		CHAP. X. Dix évidentes démonstrations que saint Augustin, loin de passer de son temps pour novateur, fut regardé par toute l'Église comme le défenseur de l'ancienne et véritable doctrine. Les six premières démonstrations.	559
		CHAP. XI. Septième, huitième et neuvième démon-	